



CGT Finances Publiques

Aveyron

COMPTE RENDU CHS-CT du 25/03/2012

VIVE LA «LOW-COST ATTITUDE »

Pour ce premier rendez vous de l'année 2013, l'ordre du jour était assez dense.

En premier lieu il s'agissait d'approuver le procès verbal de la séance du 09/10/2012 , cela a été fait à l'unanimité .

Ensuite nous était présentée la note d'orientation ministérielle santé ,sécurité et condition de travail pour l'année 2013. L'accent est mis cette année sur la prévention des risques psychosociaux (RPS) ,des troubles musculo-squelettiques (TMS) et de l'exposition aux substances cancérigènes , mutagènes et repro-toxiques (CMR). Cette note s'intègre dans un plan pluriannuel santé et sécurité au travail (2012-2014). Cette politique de prévention est menée de front avec le développement de la connaissance des risques. Ces politiques étant initiées au niveau ministériel, les thèmes sont de même niveau , il est évident que les risques - et donc la prévention des risques- à la DDFIP de l'Aveyron, ne vont pas être les mêmes que pour les douaniers, ou les agents des laboratoires. Il est donc essentiel de mettre à disposition de tous les agents des outils et des diagnostics de proximité. Ces actions de prévention sont notamment conduites suite aux remontées du DUERP (Document Unique d' Évaluation des Risques Professionnels), chaque unité de travail a eu à remplir un questionnaire sur les conditions de travail et notamment sur les risques estimés. Suite à cette enquête en 2012, le CHS-CT a initié des actions sur le risque routier qui a été désigné comme risque majeur. Ces actions menées localement sont pour l'essentiel des stages de conduite, des achats d'équipements de sécurité (gilets fluorescents , GPS....) et la diffusion mensuelle de rappel de règles de sécurité.

Ce sujet nous amène directement au point suivant qui faisait l'objet d'un vote: la validation du PAP (Programme Annuel de Prévention) . Élaboré à partir du DUERP, évoqué plus haut, ce programme recense les risques évoqués par les agents et détaille une mesure de prévention programmée ou à programmer. Suivant le degré de gravité décidé par les agents lors de l'élaboration du DUERP, une priorisation est faite par l'assistant de prévention pour traiter les cas les plus urgents rapidement. Ces documents sont consultables sur l'intranet local. Les élus ont voté à l'unanimité pour ce programme.

A la lecture de ce compte rendu, on pourrait se dire que nos dirigeants ne manquent pas d'idées et pour le coup de bonnes idées !!!! Un problème surgit, de note en diagnostic on a une solution . Mais, il ne faut pas oublier la crise, cette empêcheuse de tourner en rond. Si l'Etat sait régler les problèmes de stress pour les directeurs des banques et autres actionnaires déprimés , il est nettement moins enclin à s'occuper de ses agents. Au niveau des diagnostics et autres plans de prévention, on a quand même beaucoup avancé sur les risques au travail mais on recule sur le traitement de ces problèmes. Les médecins de prévention détectent de plus en plus de situations de souffrance au travail allant pour certains jusqu'au suicide....La réponse amenée par la direction : on continue les suppressions d'emplois mais ne vous inquiétez pas vous pouvez nous dire si cela ne va pas.....

Cette nouvelle façon de gérer notre administration est dramatique. Toutes les décisions sont passées au travers du prisme comptable, il en ressort qu'une bonne solution doit être une solution

Site de la section sur INTERNET ou INTRANET : <http://www.financespubliques.cgt.fr/12/>

qui ne coute rien ou presque. Cette nouvelle doctrine de gestion trouve un écho particulier dans notre département au niveau des travaux de réinstallation des collègues de Millau et de Rodez rue Raynal. Lors de ces visites sur place les élus du CHS-CT ont pu voir une application concrète de la nouvelle politique de gestion.

Ces compte-rendus de visites faisaient l'objet du point quatre :

La visite du futur nouveau centre des finances de Millau a eu lieu le 29 Janvier, avec l'assistance de Mr Renda Inspecteur Hygiène et Sécurité, quelques remarques ont été faites sur les normes à respecter lors de travaux en milieux occupés accueillant du public . La principale crainte évoquée par les agents et effectivement prévisible, concerne la taille de l'accueil. Il apparaît sous calibré par rapport au flux d'usager que va générer l'activité de cette unité qui regroupera les deux sites actuels. De plus , à l'heure actuelle des incertitudes liées aux autorisations de dépenses délivrées par la centrale repoussent le démarrage des travaux à une date ultérieure .

La visite des travaux de la Place d'Armes a été faite le 14 Mars. Devant nous un catalogue des mauvaises pratiques : travaux en milieux occupés sans protection aucune d'où exposition du personnel aux bruits, odeurs , poussières....et une forte gêne dénoncée par certains services lors de la visite, absence de plan de prévention pourtant obligatoire. Il est difficile à admettre que ces réaménagements se fassent à minima. La Place d'Armes va offrir des espaces de travail de moins de 7 m² à plusieurs collègues

Plus globalement, un fort sentiment de défiance fait largement consensus chez les agents rencontrés. Il existe un trop grand décalage entre les discours officiels et le quotidien des services. Les embryons de dialogue social ne masquent pas la volonté de réformer à marche forcée. Point positif les travaux à Millau devraient faire l'objet d'une attention particulière suite aux manquements observés Place d'Armes .

Dans le point cinq ont été abordées les propositions de dépenses, à savoir budget pour l'année 2013 fixé par le ministère a 63 023 € mais il n'y en a que la moitié de disponible, l'autre moitié étant laissée au bon vouloir du ministère donc sans certitude de l'avoir mais un bon espoir quand même. Suite aux demandes des agents il a été décidé les dépenses suivantes : 12 500€ d'aménagement entretiens (stores, peinture,rideaux occultants, bras de porte,chariot de transport)

7 920€ travaux de mise en conformité (alarme incendie , détecteur de fumée,portes d'évacuation).

Les formations secouristes, utilisation défibrilateur, habilitation électrique sont budgétisées à hauteur de 8 800€.

Dans le point six , Mr Renda a présenté les rapports de visites des Trésoreries de Belmont sur Rance et Baraqueville . Nous avons pu voir un nouvel exemple de la dégradation des conditions de travail. La vétusté des locaux et le manque d'entretien des bâtiments entraînent des gênes considérables au quotidiens (courant d'air car menuiserie non-étanche , câble traversants les espaces communs sans protection) de plus les restructurations entraînant des fermetures de sites n'entraînent pas la disparition des archives... de fait on retrouve dans les postes et notamment dans les deux nommés plus haut le cumul de plusieurs ex trésoreries d'où bien évidemment un encombrement supplémentaire . Pour Baraqueville des travaux vont être effectués prochainement pour permettre l'accès au service aux personnes à mobilité réduite.

Dans les questions diverses il a été convenu que le CHS-CT lors de ses visites sur site serait composé de un représentant de chaque organisation syndicale. Le président du CHS-CT Mr Chaput a ensuite mis un terme au débat.

Les élus CGT ressortent très préoccupés de ce premier CHS-CT , mais restent et resteront très mobilisés sur les sujets des conditions de travail . Nous continuerons à porter les revendications des personnels pour le progrès social .Nous encourageons les personnels à remplir les cahiers hygiène et sécurité, maintenant dématérialisés, ou à contacter les élus CGT pour faire part des demandes ou des interrogations sur leur quotidien professionnel . Le CHS départemental est compétent pour toutes les questions de sécurité et de santé au travail.

Vos représentants CGT : Martine DRZAZGA, Fabienne MATHIEU, Catherine MERLI, Richard PONS

Site de la section sur INTERNET ou INTRANET : <http://www.financespubliques.cgt.fr/12/>